

# MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 Septembre 2011

PRESENTS : MM R. PEREZ – M. CHEVALIER

Mmes E. BOCKSTAL – C. BREANT – D. JEANROT – M.C. LLORENS

V. ROUET

M. D. MAHOT – H. RENE – P. TACK

ABSENTS EXCUSES : MM. B. CAUBET (pouvoir à M. CHEVALIER), J.L. HENNOCQUE (pouvoir à R. PEREZ)

ABSENTS : Mme V. TERKA – M. P. LHOMOY – T. VELU

### **☞ Location du logement « 1 rue de la Ravine »**

Monsieur le Maire présente les deux dossiers remis par le cabinet Lamy concernant la location du logement « 1, Rue de la Ravine ».

De nouveaux éléments ont été portés à notre connaissance et méritent examen lors d'une prochaine réunion de conseil.

### **☞ Compte-rendu de la commission travaux**

Monsieur le Maire présente le compte-rendu de la commission travaux du 6 septembre 2011.

Monsieur le Maire énumère les travaux qui ont été réalisés depuis le début de l'année 2011 à savoir :

- ☞ Réalisation de deux terrains de boules et l'installation des body-boomer
- ☞ Remplacement des fils nus dans les rues du « Tour de Ville », « Rue du Buquet », « Rue de la Ravine », « Rue Principale »
- ☞ Branchement d'un nouveau compteur au logement « 1, Rue de la Ravine ».
- ☞ Déplacement du câble HTA à la « Ruelle du Puits »
- ☞ Remplacement de l'alarme de l'école primaire par un contrat avec la société EPS
- ☞ Changement de fournisseur concernant la réalisation du site internet
- ☞ Achat de bancs et banquettes pour la mare, la place de l'église et le terrain sportif

Monsieur le Maire énumère les travaux qui restent à réaliser avant la fin de l'année à savoir :

- ☞ Toiture de l'église ainsi que le plancher du clocher. Concernant la réfection de la toiture de l'église, le conseil municipal décide (pour : 12, contre : 0, abstention : 0) de retenir le dossier de Monsieur ROUSSEL.

### **◆ Prévision des travaux 2012**

☞ Transfert de la bibliothèque au local commerce « 22, rue du Tour de Ville ». Un dossier de demande de subvention pour l'aménagement de la future bibliothèque est en cours auprès de la médiathèque du département.

☞ Aménagement de la cour de la « maison Cordier ». Le dossier d'étude par l'ADTO est en cours

- ☞ Prévoir le remplacement de fenêtre à l'école maternelle
- ☞ Revoir le chauffage du local association
- ☞ Prévoir la sécurité routière de la « Rue Principale »
- ☞ Prévoir le gravillonnage « Rue des Routis »
- ☞ Elagage des arbres à la mare, le terrain communal derrière la salle des fêtes, la rue du Puits

## **☞ Etat d'avancement du Personnel Communal**

- **Contrat de Melle Melget**

Le contrat de Mademoiselle Marlyse MELGET arrive à expiration le 6 Octobre 2011. Le conseil municipal envisage de nommer Melle MELGET stagiaire adjointe du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe pour 17 H 30 par semaine.

- **Poste de rédacteur**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la réussite de Mme Corinne TACK à l'examen professionnel de rédacteur chef. Le conseil municipal demande d'obtenir des renseignements complémentaires concernant l'évolution de carrière qu'entraîne la nomination à ce poste.

## **☞ Choix du traiteur pour le 11 Novembre 2011**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir le traiteur Thierry MARY de La Chapelle aux Pôts.

## **☞ Cours de danse de salon**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'entretien qu'il a eu avec des danseurs de salon pour proposer des cours de danse de salon. D'autres personnes seront également consultées afin de comparer les offres.

## **☞ Projet Théâtre**

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec Madame STEEN pour un projet théâtre concernant la création d'une pièce avec les enfants et les parents de la commune ; le coût s'élevant à 3.000 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne donne pas une suite favorable à ce projet.

Une proposition de présentation d'une pièce de Théâtre « la reine des neiges » d'un coût de 1.000 € n'a également pas été retenue.

## **☞ Affaires Diverses**

- ◆ **Location d'une partie du local « 1 Rue de la Ravine »**

La société AMC a fait une demande de location du local « 1, rue de la Ravine ».

Le Conseil Municipal décide (pour : 12, contre : 0, abstention : 0) de louer une partie de ce local pour la somme de 150 €.

- ◆ **Résultat du passage du Conseil Régional de Picardie pour le Fleurissement de la Commune**

Cette année, 122 communes picardes ont participé au Concours Régional des villes et villages fleuris. Le jury régional ne peut que féliciter la commune et l'encourage à poursuivre le travail de valorisation environnementale. Il octroie à Lalande en Son la **1<sup>ère</sup> Fleur**.

La municipalité tient à féliciter Madame Marie-Claude LLORENS et les employés Messieurs Gilles MULLER, Michel LEFRANCOIS et Frédéric LOHR pour leur excellente collaboration, du travail accompli et du résultat qui en découle.

Le Maire

Ramon PEREZ